



CAMP D'AUTOMNE 2023

du 28 octobre au 4 novembre

Deux formations pour les parents de jeunes (7-14 ans) porteurs
du syndrome d'Angelman



* Apprendre autrement *

* Prévention des troubles musculo squelettiques *

DESCRIPTION :

Après trois sessions de camps sur la communication alternative en 2015 et 2016, puis une semaine de camp multi formations en 2019, et une semaine destinée aux parents d'adultes, qui ont rencontré un vif succès auprès des familles, l'AFSA propose une nouvelle semaine multi formations à destination des parents de jeunes (7-14 ans) porteurs du syndrome d'Angelman.

Ce nouveau camp d'automne sera axé autour de deux modules de formation :

- Apprendre Autrement (voir fiche jointe de présentation de la formation)
- Formation des Troubles musculo squelettiques (voir fiche jointe de présentation de la formation)

Les objectifs du camp seront également les suivants :

- Concentrer sur une semaine de nombreux apports théoriques et pratiques en offrant des activités pour la fratrie pendant que les parents profitent des formations,
- Permettre de vrais moments de rencontres entre familles,
- Proposer aux jeunes porteurs du syndrome d'Angelman et à leurs frères et sœurs des moments de détente et des activités de loisirs.
- Permettre aux parents d'avoir des temps de répit.

FORMATIONS ET INTERVENTIONS :

Pascale Gracia

Formatrice consultante en éducation spécialisée pour l'AFSA depuis de nombreuses années, Pascale est membre du CPME de l'AFSA et fondatrice et dirigeante de l'organisme de formation ComAutrement. Elle intervient également auprès d'établissements médico-sociaux.

Murielle Maire

Murielle est ergothérapeute, membre du CPME de l'AFSA et Formatrice en prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et des chutes.

Elle exerce dans une association d'aide et de soins à la personne au domicile et pratique en IME et en FAM.

Elle est certifiée formateur d'acteurs PRAP INRS octobre 2016.

PUBLIC VISÉ :

- Jeunes (7-14 ans) porteurs du syndrome d'Angelman, accompagnés de leur famille (parent.s et fratrie éventuelle)
- 4 familles maximum (6 personnes maximum par gîte/ voir la description des gîtes).

LIEU et HÉBERGEMENT :

Les Bobos à la Ferme

“ Situé dans le bucolique petit village de la Madelaine-sous-Montreuil en Côte d’Opale (Pas-de-Calais), le corps de ferme dans lequel les Bobos à la Ferme vous accueillent est à proximité de lieux touristiques remarquables tel que Montreuil-sur-Mer, également destination gastronomique renommée et village très dynamique.

A 15 min de la mer et de villes renommées comme Le Touquet Paris-Plage et Berck-sur-mer, vous profiterez des promenades le long des immenses plages de la Côte d’Opale et des activités nautiques toute l’année (longe-côte, char à voile, etc.)

Les Bobos à la ferme, c’est un projet touristique novateur POUR TOUS, axé sur le bien-être et proposant une offre de séjours de répit non institutionnelle pour les aidants et leur proche.

Actuellement, 4 gîtes (6, 5 et 4 personnes), labellisés “Tourisme & handicap” (handicaps moteur, mental, visuel, auditif). Les Bobos vous propose aussi une salle multisensorielle Snoezelen et une salle polyvalente ! ”

Chaque famille sera logée dans un gîte indépendant.

Vous pourrez choisir dans le bulletin d’inscription le gîte que vous souhaitez réserver, nous les attribuerons dans l’ordre d’arrivée selon vos choix et vos besoins.

L’AFSA prendra en charge 25% du coût sur chaque gîte et sera déduite de votre facture.

- **Gîte Andréa (90m2 / 1 180€ après déduction)**

Spacieux, le gîte Andréa de 90m², d’une capacité de 6 personnes a ouvert en juillet 2019. En ossature bois, c’est un gîte haut standing, tout confort. Il comprend 2 chambres, 1 salon, 1 cuisine équipée ouverte, 1 salle de bain et une buanderie. Tout le mobilier et les équipements sont aux normes “Tourisme & handicaps” et le gîte est classé 3 étoiles.

- **Gîte Nina (70 m2 / 890€ après déduction)**

Conçu pour 5 personnes, le gîte a ouvert en juillet 2021 dans une ancienne grange réhabilitée entièrement avec l’aide précieuse d’artisans locaux. Aux normes

“Tourisme et handicaps”, il est doté au rez-de-chaussée d’une chambre avec 2 lits jumeaux (possibilité de lit double), une salle de bain avec douche à l’italienne et d’une cuisine équipée avec coin salle à manger/salon. 1 chambre à l’étage et 1 lit en mezzanine. 2 terrasses dont 1 accessible PMR.

- **Gîte Ysé (65 m2 / 790€ après déduction)**

Pour 4 personnes il est mitoyen au gîte Nina (5 personnes) et donc bénéficie lui aussi du cachet de l’ancienne grange.

Aux normes “Tourisme et handicaps”, il est doté au rez-de-chaussée d’une chambre avec 2 lits jumeaux (possibilité de lit double), une salle d’eau avec douche à l’italienne et d’une cuisine équipée avec coin salle à manger/salon. 1 chambre à l’étage. 1 terrasse accessible PMR.

- **Gîte Abel (40 m2 / 680€ après déduction)**

Pour 4 personnes, il comprend 3 chambres (1 avec lit simple en rez-de-chaussée et 2 à l’étage avec lit double et lit simple), 1 cuisine équipée ouverte, 1 salle d’eau avec douche à l’italienne.

Le gîte est entièrement neuf, tout le mobilier et les équipements sont neufs.

Les 4 gîtes sont équipés d’une literie de très belle qualité, TV écran plat, cuisine entièrement équipée, machine à laver. Bibliothèque avec un choix de livres variés. Jeux de société pour petits et grands. Barbecue, plancha, etc.

Linge de lit et linge de toilette fournis.

Possibilité de location de matériel médical sur ordonnance (lit médicalisé, lève-personne, déambulateur...) et chaise de douche/chaise percée (Dura tilt) à disposition sur demande.

Wifi gratuit + TV Orange.

Les espaces du site sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, sauf certains endroits “sauvages”.

Pour en savoir plus sur les Bobos à la Ferme, vous pouvez lire ou relire l'article paru dans AFSA Liaisons n° 47, page 21-22.

Prise en charge des personnes porteuses du syndrome d’Angelman (et de leur fratrie si nécessaire) :

Sur place pendant les formations et sur d’autres temps si vous le souhaitez, des relayeurs s’occuperont de vos enfants.

Qui sont les relayeurs des Bobos à la Ferme ?

Des professionnels de l’accompagnement en cours de formation ou diplômés. Ils ont développé des savoir-faire dans l’accompagnement du quotidien, l’écoute, l’évaluation, la

prise en compte des besoins et la mise en œuvre de réponses adaptées, mais aussi dans le travail en partenariat avec les familles. Ils sont recrutés au-delà de leurs compétences, pour leur savoir-être et une posture professionnelle respectueuse de la personne.

DATES :

- Du samedi 28/10/2023 au samedi 04/11/2023

FINANCEMENT DU SÉJOUR :

- Les frais d'hébergement sont en partie à la charge des familles (l'AFSA prend en charge 25% du coût de location de chaque gîte).
- Les frais de repas et de déplacement sont à la charge des familles.
- Les frais de relayage sur les temps de formation pour votre enfant porteur du SA - et de son éventuelle fratrie - sont à la charge de l'AFSA.
- Les frais liés au relayage hors temps de formation sont étudiés par le laboratoire de répit des Bobos à la Ferme qui recherche pour vous les sources de financement.

Comment financer mon séjour?

Options de financement du relayage

Cas n°1: Le service de répit réunit 100% du financement de mon relayage (aides légales versées par le Conseil Départemental: APA, répit, PCH; aides des régimes de protection sociale de base et complémentaires; aides locales; exonération des charges patronales de la sécurité sociale, réduction et/ou crédit d'impôts pour les dépenses liées à l'emploi d'un salarié à domicile).

Cas n°2: Le service de répit réunit une partie du financement de mon relayage, Le Laboratoire de répit recherche des financements complémentaires.

Cas n°3: Le service de répit ne peut pas mobiliser de financement pour mon relayage, Le Laboratoire de répit recherche d'autres financements possibles.

Options de financement de l'hébergement

Cas n°1: Le groupe de protection santé ou la caisse de retraite dont je dépends est partenaire du Laboratoire de répit et je peux bénéficier d'une aide au financement de mon hébergement.

Cas n°2: Mon quotient familial (CAF) ou mon revenu fiscal de référence me permettent de bénéficier d'une aide en chèques vacances de la part de Vacances Ouvertes, partenaire du Laboratoire de répit.

Cas n°3: Financements annexes mobilisables (CPAM, CCAS, etc.)

Cas n°4: Si aucun financement n'est possible: réduction de 10% du montant de l'hébergement

34

A votre inscription, les Bobos à la Ferme vous proposeront un devis individuel, en fonction du gîte choisi et de ce que vous exprimerez en besoin de relayage (si vous souhaitez des temps de répit en plus des temps de formation).

Les jours de formation, les repas du midi seront pris ensemble dans une salle commune, livrés par un traiteur (prestation obligatoire). Ils sont au prix de 13,50€.

Sur le bulletin d'inscription, vous pourrez calculer le montant global, en fonction de la composition de votre famille.

Il sera possible de bénéficier d'une pension complète (repas de midi et soir) si les familles le souhaitent (merci d'indiquer les besoins sur le bulletin d'inscription). Les petits-déjeuners seront à la charge des familles.

ORGANISATION :

	Matinée	Après-midi
Samedi 28 octobre	Arrivée	Pot d'accueil
Dimanche 29 octobre		
Lundi 30 octobre	Gérer les comportements problêmes (groupe)	Gérer les comportements problêmes (groupe)
Mardi 31 octobre	Gérer les comportements problêmes (groupe)	Gérer les comportements problêmes (groupe)
Mercredi 1er novembre	Gérer les comportements problêmes (conseils personnalisés)	
Jeudi 2 novembre	Prévention des troubles Musculo Squelettiques (groupe)	Prévention des troubles Musculo Squelettiques (groupe)
Vendredi 3 novembre	Prévention des troubles Musculo Squelettiques (groupe)	Prévention des troubles Musculo Squelettiques (conseils personnalisés)
Samedi 4 novembre	Départ	

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Date limite d'inscription : **10 septembre 2023**

- Bulletin d'inscription à renvoyer, accompagné d'un chèque d'acompte de 400€ à l'ordre des Bobos à la Ferme.
- Seules les familles adhérentes à l'AFSA et à jour de leur cotisation pour 2023 peuvent participer au camp. Le cas échéant, joindre à votre inscription un deuxième chèque de 35€ à l'ordre de l'AFSA.
- Solde à régler sur place lors du camp.
- Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes. Seuls les dossiers complets (bulletin d'inscription accompagné du/des chèque(s) seront pris en compte.
- Les familles seront contactées pour confirmer la bonne inscription au camp.

Chargées de projet : Elodie Pillot et Stéphanie Duval (présente sur place lors du camp).
Pour toute information : formation@angelman-afsa.org